

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

17 février 2022

D861 – RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le 17 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes de Dampierre-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 8 février 2022.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray)

Assistaient également :

Annie VIDAL, Députée, Alban BOURGUIGNON, collaborateur d'Annie VIDAL, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement

Personnes excusées

Virginie LUCOT-AVRIL (Conseillère départementale), Sébastien JUMEL (Député), Xavier BATUT (Député), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 26

Délégués votants : 26

Vu l'article L 2312-1 du CGCT et l'article L5211-36 du CGCT,

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 proposé figurant dans le dossier joint en annexe,

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- *prendre acte de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 du PETR du Pays de Bray*
- *prendre acte de la tenue du Débat relatif au Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 du PETR du Pays de Bray*

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **22 FEV. 2022**
Et de sa publication **22 FEV. 2022**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Marechal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

17 février 2022

D862 – REPONSE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) LEADER 2023-2027

L'an deux mille vingt deux, le 17 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes de Dampierre-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 8 février 2022.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray)

Assistaient également :

Annie VIDAL, Députée, Alban BOURGUIGNON, collaborateur d'Annie VIDAL, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement

Personnes excusées

Virginie LUCOT-AVRIL (Conseillère départementale), Sébastien JUMEL (Député), Xavier BATUT (Député), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 26

Délégués votants : 26



Considérant l'intérêt pour le territoire d'être doté de fonds européens LEADER en vue de soutenir la mise en place de projets innovants

Considérant les trois précédentes programmation LEADER portées par le PETR à savoir les programmations 2000-2006, 2007-2013 et 2014-2022

Considérant le lancement le 2 décembre 2021 de l'Appel à Manifestation d'intérêt LEADER 2023-2027 lancé par la Région Normandie Autorité de gestion des fonds européens

Considérant la volonté de poursuivre le partenariat avec la communauté de communes Inter Caux Vexin

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- autoriser le Président à déposer une réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt - AMI LEADER 2023-2027,
- autoriser le Président à mettre en place le partenariat avec la communauté de communes Inter Caux Vexin pour définir les modalités de travail et de mutualisation de l'ingénierie
- autoriser le Président à solliciter la subvention FEADER/LEADER pour la durée relative à la préparation de la candidature selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes			
Salaires et charges – 1 ETP	37 500 €	LEADER 80 %	Salaires et charges	30 000 €	37 300 €
Frais de structure (forfait 15 %)	5 625 €		Frais de fonctionnement – forfait 15 %	4 500 €	
Communication	2 000 €		Frais divers	1 200 €	
			Communication	1 600 €	
Frais de déplacement	1 500 €	CCICV		4 662.50 €	
		Autofinancement PETR		4 662.50 €	
TOTAL	46 625 €			46 625 €	

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **22 FEV. 2022**
Et de sa publication **22 FEV. 2022**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

17 février 2022

D863 – REPOSE A L'APPEL A MANIFESTATION (AMI) OPERATION NORMANDIE HAIES

L'an deux mille vingt deux, le 17 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes de Dampierre-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 8 février 2022.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray)

Assistaient également :

Annie VIDAL, Députée, Alban BOURGUIGNON, collaborateur d'Annie VIDAL, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement

Personnes excusées

Virginie LUCOT-AVRIL (Conseillère départementale), Sébastien JUMEL (Député), Xavier BATUT (Député), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 26

Délégués votants : 26

Vu la délibération de l'assemblée plénière du 13/12/2021 de la Région Normandie actant le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Opération Normandie Haies »,

Considérant la Région Normandie comme la 3^{ème} région ayant la plus forte densité de haies avec près de 170 900 km de haies,

Considérant la volonté de la Région Normandie d'encourager le développement de démarches cohérentes et ambitieuses de reconquête et de valorisations durables des haies à l'échelle des territoires,

Considérant le travail mené par le PETR dans le cadre de la Trame Verte et Bleue du territoire et de la présence d'enjeux importants en Pays de Bray autour des haies et du patrimoine bocager,

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- autoriser le Président à répondre à l'AMI Opération Normandie Haies, de solliciter les subventions afférentes et à signer la convention et autres documents en lien avec l'AMI,
- solliciter les trois EPCI du territoire afin de joindre une délibération ou à défaut une lettre d'engagement en attente de la délibération,
- désigner Jean-François PAILLARD, vice-Président en charge de la commission environnement, en tant que contact élu et Fanny BALAY, responsable du pôle environnement, en tant que contact technique.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **22 FEV. 2022**
Et de sa publication **22 FEV. 2022**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 | Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

17 février 2022

D864 – DEMANDE DE SUBVENTION CARTE TOURISTIQUE AVENUE VERTE

L'an deux mille vingt deux, le 17 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes de Dampierre-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 8 février 2022.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray)

Assistaient également :

Annie VIDAL, Députée, Alban BOURGUIGNON, collaborateur d'Annie VIDAL, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement

Personnes excusées

Virginie LUCOT-AVRIL (Conseillère départementale), Sébastien JUMEL (Député), Xavier BATUT (Député), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 26

Délégués votants : 26

Considérant l'Avenue Verte comme un atout majeur pour le territoire

Considérant l'intérêt touristique de réaliser une carte recensant les équipements, les lieux de visites et les prestataires touristiques sur l'Avenue Verte

Considérant l'appel à projet Promotion touristique du Département

Considérant la possibilité de soutien des fonds LEADER aux actions visant à conforter la filière cyclotouristique et la mise en valeur des infrastructures existantes

Considérant la réalisation d'une carte touristique, dont la conception sera assurée par le PETR,

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- autoriser le Président à engager la réalisation d'une carte de l'Avenue Verte
- autoriser le Président à déposer une demande de subvention auprès du Département de Seine-Maritime et à signer tout document s'y afférant (convention, ...)
- autoriser le Président à déposer une demande de subvention FEADER/LEADER et à signer tout document s'y afférant (convention, ...), selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	montant	Recettes	montant
Impression de 7000 cartes	2 000,00 €	PETR	909,00 €
Coût agent (réalisation graphique) - 10 jours	1 149,75 €	Subv Département (40%) - (édition carte)	800,00 €
Coût agent (texte, image) - 7 jours	1 063,30 €	Subv Leader (80%) - (temps agent)	2 836,01 €
Forfait 15 % masse salariale	331,96 €		
MONTANT TOTAL	4 545,01 €	MONTANT TOTAL	4 545,01 €

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **22 FEV. 2022**
Et de sa publication **22 FEV. 2022**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

17 février 2022

D865 – DEMANDE DE SUBVENTION FNADT SOUTIEN A L'INGENIERIE

L'an deux mille vingt deux, le 17 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes de Dampierre-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 8 février 2022.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray)

Assistaient également :

Annie VIDAL, Députée, Alban BOURGUIGNON, collaborateur d'Annie VIDAL, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement

Personnes excusées

Virginie LUCOT-AVRIL (Conseillère départementale), Sébastien JUMEL (Député), Xavier BATUT (Député), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 26

Délégués votants : 26

Vu le Plan France Relance présenté le 3 septembre 2020 par le Premier Ministre et la circulaire N°6231 du 20/11/2020 relative à l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique,

Vu la délibération du comité syndical du 10 décembre 2020 confiant au PETR la formalisation et le portage d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) à l'échelle du Pays de Bray,

Considérant le projet global de territoire porté par le PETR du Pays de Bray et traduit dans le CRTE signé le 13 juillet 2021,

Considérant le besoin d'accompagner la mise en œuvre du CRTE,

Considérant le rôle du PETR dans la mise en œuvre du projet stratégique de territoire et le CRTE,

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser le Président à déposer une demande de subvention auprès de l'ETAT sur du FNADT et à signer tout document s'y afférant (convention, ...) selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Ingénierie 0,3 ETP pendant 24 mois	40 336,20 €	PETR	8 067,24 €
		FNADT 80 %	32 268,96 €
MONTANT TOTAL	40 336,20 €	MONTANT TOTAL	40 336,20 €

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,

Le **22 FEV. 2022**
Et de sa publication **22 FEV. 2022**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

17 février 2022

D866 – AVENANT CONTRAT ALEXANDRA BONNAFOUX

L'an deux mille vingt deux, le 17 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes de Dampierre-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 8 février 2022.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray)

Assistaient également :

Annie VIDAL, Députée, Alban BOURGUIGNON, collaborateur d'Annie VIDAL, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement

Personnes excusées

Virginie LUCOT-AVRIL (Conseillère départementale), Sébastien JUMEL (Député), Xavier BATUT (Député), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 26
Délégués votants : 26

Vu la délibération du 3 mars 2020, renouvelant le CDD d'Alexandra BONNAFOUX pour 3 ans à compter du 1^{er} avril 2020,

Considérant la volonté de revaloriser les indices d'Alexandra BONNAFOUX afin notamment de valoriser son travail et son implication mais également de conforter sa place dans l'équipe ADS du PETR. Il est proposé de faire un avenant au CDD d'Alexandra BONNAFOUX afin de modifier ses indices de rémunération.

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser le Président à signer un avenant au CDD d'Alexandra BONNAFOUX, signé le 1^{er} avril 2020 pour une durée de 3 ans, modifiant les indices de rémunération, à savoir l'indice brut 493 et l'indice majoré 425 au lieu de l'indice brut 437 et l'indice majoré 385. Les autres articles du contrat restant inchangés.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **22 FEV. 2022**
Et de sa publication **22 FEV. 2022**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@payadebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

17 février 2022

D867 – RECRUTEMENT CHARGE DE MISSION LEADER

L'an deux mille vingt deux, le 17 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes de Dampierre-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 8 février 2022.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray)

Assistaient également :

Annie VIDAL, Députée, Alban BOURGUIGNON, collaborateur d'Annie VIDAL, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement

Personnes excusées

Virginie LUCOT-AVRIL (Conseillère départementale), Sébastien JUMEL (Député), Xavier BATUT (Député), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 26

Délégués votants : 26

Considérant la nécessité de recruter un chargé de mission LEADER mutualisé avec la CCICV pour l'année 2022 pour renforcer l'équipe en charge de Leader et assurer la préparation de la nouvelle candidature,

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

- Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au comité syndical, de fermer l'ancien poste de chargé de mission SCoT/Leader créé par délibération D556 en date du 23 mars 2017 et de créer, à compter du 1^{er} mars 2022, un emploi permanent de chargé de mission LEADER relevant de la catégorie hiérarchique A et du grade d'ingénieur à temps complet.

Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.

Il demande que le comité syndical l'autorise à recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article 3-2 ou à l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Dans l'hypothèse d'un recrutement d'un agent contractuel au titre de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, il est précisé :

- l'absence de fonctionnaire postulant
- la nature des fonctions à savoir, la gestion de fonds européens, le développement local et la concertation,
- le niveau de recrutement, à savoir un diplôme se rapportant à la thématique ou une expérience significative en la matière
- le niveau de rémunération sera déterminé en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu.

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- *autoriser la fermeture de l'ancien poste de chargé de mission SCoT/Leader, créé par délibération D556 en date du 23 mars 2017.*
- *autoriser la création d'un emploi permanent sur le grade d'ingénieur relevant de la catégorie hiérarchique A pour effectuer les missions de chargé de mission Leader à temps complet.*
- *autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire pour une durée déterminée d'un an.*

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **22 FEV. 2022**

Et de sa publication le **22 FEV. 2022**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org



Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

17 février 2022

D868 – RECRUTEMENT STAGIAIRE NATURA 2000 – ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE (ABC)

L'an deux mille vingt deux, le 17 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes de Dampierre-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 8 février 2022.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray)

Assistaient également :

Annie VIDAL, Députée, Alban BOURGUIGNON, collaborateur d'Annie VIDAL, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement

Personnes excusées

Virginie LUCOT-AVRIL (Conseillère départementale), Sébastien JUMEL (Député), Xavier BATUT (Député), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 26

Délégués votants : 26

Considérant les atlas de la biodiversité communale comme une action du plan d'action Trame Verte et Bleue permettant d'améliorer les connaissances de la biodiversité communale et d'assurer une appropriation des enjeux par tous les acteurs à l'échelle de la commune,

Considérant l'intérêt de plusieurs communes du territoire pour cet outil,

Considérant la convention d'animation Natura 2000 « Pays de Bray humide » n° RHNO070621DE0230003 signée entre le PETR et la DREAL Normandie le 19 juillet 2021 et prévoyant le financement à 100% (Etat/FEADER) d'un stagiaire qui aura en charge l'élaboration d'Atlas de la Biodiversité Communale sur plusieurs communes du site,

Considérant cette action comme complémentaire de l'accueil d'un stagiaire dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour lequel le PETR est lauréat (délibération du comité syndical du 19/10/2021),

Le comité syndical, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser le Président à accueillir un étudiant dans le cadre d'un stage rémunéré de 6 mois (à 100% pris en charge dans le cadre de la convention Etat/FEADER) afin d'assurer l'élaboration d'Atlas de la Biodiversité Communale sur plusieurs communes du site Natura 2000.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **22 FEV. 2022**
Et de sa publication **22 FEV. 2022**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
6270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
78270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

Délibération comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

17 février 2022

D869 – MISE A JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS (DES EMPLOIS)

L'an deux mille vingt deux, le 17 février à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes de Dampierre-en-Bray, à la demande de Xavier LEFRANÇOIS, Président, sur convocation en date du 8 février 2022.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières : Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Laurent CARPENTIER (commune de Fresnoy-Folny), Jean-François PAILLARD (commune de Bures-en-Bray), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont)

Communauté Bray Eawy : Daniel BENARD (commune de Vatierville), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger)

Communauté de Communes des 4 rivières : Isabelle BRÉQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray)

Assistaient également :

Annie VIDAL, Députée, Alban BOURGUIGNON, collaborateur d'Annie VIDAL, Jean-Marie GOUARNÉ, Président du conseil de développement, Dittmar HEDREUL, Vice-Président du conseil de développement

Personnes excusées

Virginie LUCOT-AVRIL (Conseillère départementale), Sébastien JUMEL (Député), Xavier BATUT (Député), Catherine MORIN DESAILLY (Sénatrice), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Gilbert DEBURE (commune de Fresnoy-Folny), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Karine HUNKELER (commune de Saint-Saëns), Joëlle-LAURENCE (commune de Rosay)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 26

Délégués votants : 26

Monsieur le Président expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents à temps complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le comité syndical,

Vu La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant les délibérations modifiant le tableau des emplois en date du :

- 7 octobre 2004 (ouverture poste Technicien territorial – Agent de développement tourisme et culture),
- 9 mars 2006 (ouverture poste Adjoint Administratif 2ème classe – Agent de gestion Leader+),
- 21 février 2008 (ouverture poste Adjoint Administratif 1ère classe – Secrétaire Comptable),
- 24 juin 2008 (suppression d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe),
- 14 décembre 2010 (Ouverture poste Ingénieur Territorial – Conseiller en Energie Partagé),
- 14 juin 2011 (augmentation du temps de travail poste Ingénieur Territorial – Conseiller en Energie Partagé),
- 20 octobre 2011 (suppression d'un poste de technicien supérieur – Agent de développement Tourisme et Culture),
- 20 octobre 2011 (ouverture de poste Adjoint Administratif 2ème classe – chargé de communication),
- 20 octobre 2011 (ouverture d'un poste Technicien Supérieur – Animateur Natura 2000),
- 19 janvier 2012 (fermeture du poste Technicien Supérieur et ouverture d'un poste d'Ingénieur Territorial – Chargée de mission Natura 2000),
- 19 janvier 2012 (fermeture du poste Technicien Supérieur et ouverture d'un poste d'Ingénieur Territorial – Agent de développement Environnement et Patrimoine),
- 19 avril 2012 (augmentation du temps de travail poste Ingénieur Territorial – Conseiller en Energie Partagé),
- 10 juillet 2012 (augmentation du temps de travail poste CAE – Communication),
- 10 juillet 2012 (ouverture de deux postes de Rédacteurs – Agent Administratif et financier Gestionnaire Leader et Agent de développement SCoT, Leader...),
- 15 novembre 2012 (fermeture du poste d'adjoint administratif 2ème classe – agent de gestion Leader),
- 27 novembre 2013 (fermeture du poste d'attaché territorial – agent de développement responsable de la structure),
- 27 novembre 2013 (fermeture du poste d'adjoint administratif 2ème classe – Tourisme et Communication),
- 27 novembre 2013 (ouverture du poste d'attaché – chargé de mission Tourisme et Communication),
- 27 novembre 2013 (fermeture du poste de rédacteur – gestionnaire des fonds Leader),
- 27 novembre 2013 (ouverture du poste d'attaché – gestionnaire des fonds Leader),
- 27 novembre 2013 (augmentation du temps de travail poste CEP),
- 13 février 2014 (fermeture du poste de rédacteur – chargé de mission SCoT/Leader),
- 13 février 2014 (ouverture du poste d'ingénieur – chargé de mission SCoT/Leader),
- 12 mars 2015 (fermeture d'un poste d'ingénieur – directrice de la structure),
- 12 mars 2015 (ouverture d'un poste d'ingénieur principal – directrice de la structure),
- 12 mars 2015 (fermeture du poste d'adjoint administratif 1ère classe – secrétaire comptable),
- 12 mars 2015 (ouverture du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe – secrétaire comptable),
- 04 novembre 2015 (ouverture du poste de technicien – technicien agricole),
- 25 février 2016 (ouverture du poste permanent ingénieur territorial – CEP),
- 23 juin 2016 (ouverture du poste attaché territorial - chargée de mission santé),
- 23 juin 2016 (fermeture du poste d'ingénieur principal – directrice de la structure),
- 23 juin 2016 (ouverture du poste d'ingénieur en chef hors classe – directrice de la structure),
- 23 juin 2016 (fermeture du poste d'ingénieur – chargé de mission SCoT/Leader),
- 23 juin 2016 (ouverture du poste d'ingénieur principal – chargé de mission SCoT/Leader-directrice adjointe),
- 14 décembre 2016 (ouverture du poste d'ingénieur principal – instructeur contrôleur ADS),
- 14 décembre 2016 (ouverture du poste d'adjoint administratif 1ère classe – secrétariat comptabilité ADS et comptabilité PETR),
- 14 décembre 2016 (remplacement poste chargé d'attaché – chargé de mission communication tourisme et culture),
- 25 avril 2017 (fermeture emploi permanent ingénieur territorial – CEP),
- 25 avril 2017 (ouverture poste d'ingénieur territorial – CEP CDD),
- 15 juin 2017 (ouverture poste d'ingénieur principal – coordonnateur/contrôleur ADS),
- 25 octobre 2017 (fermeture poste permanent adjoint administratif principal 2ème classe – secrétaire comptable),
- 25 octobre 2017 (ouverture poste permanent adjoint administratif principal 1ère classe – secrétaire comptable),
- 14 décembre 2017 (ouverture deux postes permanent adjoint administratif – instructeurs ADS),
- 27 mars 2017 (point postes pourvus et non pourvus),
- 19 septembre 2018 (fermeture poste attaché territorial – chargé de mission communication, tourisme et culture),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste attaché territorial - responsable pôle communication, tourisme et culture),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste adjoint administratif – assistant communication),
- 19 septembre 2018 (fermeture poste technicien – technicien agricole),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste ingénieur territorial – chargé de mission agro-environnement),
- 19 septembre 2018 (ouverture poste attaché territorial – chargé de mission santé, service et mobilité),
- 19 septembre 2018 (fermeture poste ingénieur territoriale – Conseiller en énergie partagé),
- 5 juin 2019 (ouverture poste d'ingénieur – chargé de mission PNIR),
- 17 juin 2019 (fermeture poste adjoint administratif 2ème classe – instructeur ADS),
- 17 juin 2019 (ouverture poste adjoint administratif principal de 2ème classe – instructeur ADS suite avancement de grade),
- 12 décembre 2019 (ouverture poste d'attaché territorial – Responsable Administratif et Financier),
- 3 mars 2020 (fermeture poste adjoint administratif – secrétaire comptable ADS et comptable PETR),
- 3 mars 2020 (fermeture poste adjoint administratif – instructeur ADS),
- 3 mars 2020 (ouverture poste adjoint administratif principal de 2ème classe – instructeur ADS)

- 15 septembre 2020 (ouverture poste adjoint administratif – instructeur ADS)
- 10 décembre 2020 (fermeture du poste d'attaché territorial – Responsable Administratif et Financier)
- 10 décembre 2020 (ouverture du poste d'adjoint administratif ou de rédacteur – Secrétaire comptable)
- 19 octobre 2021 (fermeture poste chargé de mission santé services mobilité)
- 19 octobre 2021 (ouverture poste chargé de mission mobilité)
- 19 octobre 2021 (fermeture poste chargé de mission PNIR)
- 19 octobre 2021 (ouverture poste chargé de mission filières coopération interrégionale)
- 17 février 2022 (fermeture poste chargé de mission SCoT/Leader)
- 17 février 2022 (ouverture poste chargé de mission Leader)

Après en avoir délibéré le comité syndical à l'unanimité :

- 1) Approuve le tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2022 comme suit :

Cadres d'emplois	Catégorie	Grades (si titulaire)	Fonctions	Effectif pourvu	Durée hebdomadaire de travail
Filière administrative					
Adjoint Administratif	C	AAP de 1 ^{ère} Classe	secrétaire comptable	1	Temps complet
Adjoint Administratif ou rédacteur	C ou B		secrétaire comptable	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C	AAP de 2 ^{ème} classe	instructeur ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif principal 2 ^e cl	C		instructeur ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C		Instructeur ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif ou rédacteur	C ou B		Instructeur ADS	0	Temps complet
Adjoint Administratif	C		assistant communication	1	Temps complet
Attaché	A		responsable pôle communication tourisme culture	1	Temps complet
Attaché	A		gestionnaire Leader	1	Temps complet
Attaché	A		Chargé de mission mobilité	1	Temps complet
Filière technique					
Ingénieur en chef hors classe	A		directrice	1	Temps complet
Ingénieur	A		Chargé de mission Leader	0	Temps complet
Ingénieur principal	A		responsable des actes d'urbanisme ADS	1	Temps complet
Ingénieur	A		Directrice adjointe / responsable pôle environnement	1	Temps complet
Ingénieur	A		chargé de mission agro-environnement	1	Temps complet
Ingénieur	A		chargé de mission filières – coopération interrégionale	1	Temps complet

- 2) Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture,
Le **22 FEV. 2022**
Et de sa publication **22 FEV. 2022**
Le Président, Xavier LEFRANÇOIS

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY**
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tel. 02 32 97 51 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org





SOUS PREFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE
EXEMPLAIRE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

COLLECTIVITÉ :

PETR DU PAYS DE BRAY
Maison des services
Boulevard Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY

DATE D'ENVOI :

22 février 2022

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR... + date)	Observations éventuelles du pré-contrôle de légalité
Rapport d'Orientation Budgétaire 2022	D861 – CS 17/02/2022	
Réponse à l'Appel à Manifestation (AMI) Leader 2023-2027	D862 – CS 17/02/2022	
Réponse à l'Appel à Manifestation (AMI) Opération Normandie Haies	D863 – CS 17/02/2022	
Demande de subvention Carte touristique Avenue Verte	D864 – CS 17/02/2022	
Demande de subvention FNADT soutien à l'ingénierie	D865 – CS 17/02/2022	
Avenant au contrat d'Alexandra BONNAFOUX	D866 – CS 17/02/2022	
Recrutement Chargé de mission Leader	D867 – CS 17/02/2022	
Recrutement Stagiaire Natura 2000 – Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)	D868 – CS 17/02/2022	
Mise à jour du tableau des effectifs (des emplois)	D869 – CS 17/02/2022	

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE :
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL DU PAYS DE BRAY
Maison des Services - Bd Maréchal Joffre
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Tél. 02 32 97 56 14 - Fax 02 32 97 11 84
contact@paysdebray.org

CACHET DE RÉCEPTION DE LA SOUS-PREFECTURE :

